

LA FORMATION

Fondamentaux

Les enseignements fondamentaux de la licence cinéma (analyse, méthodologie, histoire et esthétique) ont pour visée de donner aux étudiants les bases d'une compréhension et d'une réflexion sur l'art et l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel.

L'EC Méthodologie de l'expérience étudiante (M2E), destiné aux L1, met l'accent sur l'adaptation aux apprentissages universitaires et l'EC Projet personnel et professionnel (M3P), suivi par les L2 et L3, prend la forme d'initiation aux métiers du cinéma.

Spécialisation interne

Les enseignements de spécialisation de la licence cinéma (scénario, ateliers pratiques de l'image, du montage et du son, exercices et ateliers de réalisation et théorie des pratiques), ont pour visée de donner aux étudiants les bases d'une pratique de la création d'un point de vue technique et artistique.

Spécialisations externes

La possibilité est donnée aux étudiants du département cinéma de suivre des cours disciplinaires au sein de l'UFR par le biais du département Philosophie, ainsi qu'à l'extérieur du département notamment avec l'UFR Langues (département d'études arabes).

Ouvertures

Sont proposés des cours d'ouvertures et de découvertes :

1 EC Découverte ou Propédeutique en L1

Concernant les cours de langue, les étudiants ont soit la possibilité de suivre un cours de cinéma en anglais, ou de prendre un cours déjà existant qu'ils peuvent choisir dans l'offre de cours du centre de langue (CDL).

Pour ce qui est de l'EC libre, les étudiants ont la possibilité de choisir un EC Soft Skills, ERUA ou un EC Engagement par an.

Est également proposé un EC Compétences numériques (PIX) en L2.

Concernant l'EC Tremplin Master en L3, il s'agit de la rédaction du dossier de candidature en master ou un projet de recherche, ou encore la constitution des dossiers en vue du concours des grandes écoles telles que La FEMIS, Louis Lumière et la CinéFabrique.

Pour ce qui est de l'ouverture sur le monde professionnel, les étudiants doivent obligatoirement suivre un stage en L3 de 105 heures obligatoires, qu'ils peuvent effectuer aussi en L2, suivant leur disponibilité.

Concernant les EC « ouvertures » en L3, étant donné que nous nous sommes trouvés, pour éviter la perte d'étudiants assistant aux cours de L3 au second semestre, dans l'obligation de passer le stage obligatoire en niveau L2 (dérrogation approuvée) ; nous sollicitons une nouvelle dérogation afin d'effectuer une inversion de l'EC transition de L2 avec l'EC

expérience professionnelle en L3.

Volumes horaires

Volume horaire global (L1+L2+L3) : 1521 heures

Modalités d'enseignement

La Licence se caractérise par une grande diversité de formats pédagogiques : cours intensifs ou hebdomadaires, pratiques ou théoriques, ateliers, rencontres..., ainsi que par une diversité des moyens d'évaluation (dossier, création, fiche de lecture, exposé, objet artistique, texte, rédaction de critiques de films...)

LA PROFESSIONNALISATION

Stages

Le stage pré-professionnel doit être effectué en dehors de l'Université, dans tout secteur du cinéma ou de l'audiovisuel où l'étudiant souhaite s'insérer, en France ou à l'étranger. Ce stage doit durer au minimum 105 h et au maximum six mois. Il peut se dérouler du 1^{er} septembre de l'année universitaire en cours au 31 août de l'année suivante.

Deux stages sont possibles dans le cadre de la formation en licence Cinéma. Le premier est obligatoire pour l'obtention de la Licence. Le second est facultatif et peut être effectué en Licence 3 en lieu et place de l'Atelier de réalisation 1 ou 2, quand l'étudiant a opté pour un Atelier de réalisation semestriel plutôt qu'annuel.

Projets tuteurés

Dans le cadre du cours de Méthodologie de L3, chaque étudiant est amené à développer un projet de recherche personnel de cinq à dix pages. Il s'agit d'un travail exigeant de réflexion, de constitution d'un corpus filmographique et bibliographique, de composition, d'assimilation de lectures où les dimensions épistémologiques et historiographiques doivent être bien maîtrisées et articulées.